

## Résumé 2 de recherche TransSOL: Faits et analyse sur la solidarité en Europe

*Pratiques innovantes de solidarité transnationale en temps de crise (WP2)*

---

### Introduction

Ce résumé de recherche est basé sur la deuxième série de travaux de TransSOL, qui analysent les groupes de solidarité de manière systématique, en se basant sur les initiatives des citoyens et les réseaux dans trois secteurs thématiques, principalement l'invalidité, le chômage et l'immigration.

Notre recherche couvre huit pays européens (Danemark, Grèce, Allemagne, France, Italie, Pologne, Suisse et Royaume-Uni) et le domaine européen des pratiques de solidarité transnationale. La recherche a généré un ensemble étoffé de données en utilisant trois approches méthodologiques: (a) une analyse basée sur des sites web de 2408 organisations de solidarité transnationale (TSO), (b) un sondage en ligne parmi les représentants TSO, qui incluait des enquêtes normalisées auprès de 140 TSO et (c) 247 entretiens personnels qualitatifs avec un échantillon ciblé de représentants TSO. Ces travaux de recherche ont été menés durant l'année 2016, donnant ainsi un aperçu récent de la situation actuelle des initiatives et des pratiques de solidarité européenne.

Ce résumé de recherche a pour objet de présenter les principaux résultats de notre recherche et souligne les implications politiques importantes et des recommandations. À cette fin, nous nous servirons particulièrement des informations fournies par notre sondage en ligne auprès des organisations de solidarité transnationale et par nos entretiens approfondis avec des initiatives de solidarité

locale et des groupes dans les huit pays analysés.

Ces données apportent des faits probants sur la priorisation des problèmes de solidarité pratique en Europe et regroupent une série de suggestions politiques et de demandes formulées par les citoyens et les organisations couramment actifs dans leur domaine respectif.

Par conséquent le résumé permet aux citoyens de s'exprimer au niveau de leur engagement et de leur quête pour une Europe plus solidaire.

### Principaux résultats

Notre enquête nous a permis de dresser un tableau diversifié et dynamique des initiatives et des pratiques de solidarité qui font face à plusieurs problèmes et défis.

La solidarité européenne est un secteur croissant, l'activité citoyenne répondant à des besoins importants. Notre analyse systématique de la solidarité européenne nous a permis d'identifier près de 30 000 initiatives et groupes, desquels nous avons sélectionné ces organisations ayant une portée de solidarité transnationale, en termes de formes organisationnelles, activités, bénéficiaires, partenaires et autres critères. Sur cette base, nous avons analysé systématiquement 2408 cas, c.-à-d. 300 par pays, 100 dans chaque secteur.

Nos données montrent que les TSO œuvrant dans les trois secteurs remontent aussi loin

qu'au début des années 1900, avec des hausses remarquables immédiatement après la seconde guerre mondiale et dans les années 50 et 60 (voir l'Annexe, Figure 1). La croissance était assez différente dans les trois secteurs: les organisations axées sur l'invalidité ont augmenté en nombre particulièrement au début des années 1980 jusqu'au début des années 2000 (Figure 3), les organisations de chômage depuis la fin des années 70 jusqu'à 2010 (Figure 2) et les TSO de migration sont en hausse depuis la période la plus récente, depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, avec un pic énorme au cours des trois dernières années (Figure 4). La croissance des secteurs est plus uniforme dans des pays comme le Danemark et le Royaume-Uni, par rapport à l'Allemagne et à la Grèce avec des pics très élevés depuis 2010.

Les TSO sont engagées dans des activités diverses. Résoudre les 'besoins urgents' est la plus importante, particulièrement dans les domaines de la migration et de l'invalidité. La dissémination (rapports, médias de masse, sensibilisation, éducation, etc.) vient en deuxième position et les activités liées à l'économie (par ex., programmes de formation professionnelle, soutien financier, produits et prestation de services) occupent la troisième place, en particulier dans le secteur du chômage. Les résultats montrent que la plupart des TSO sont bien intégrées dans les réseaux de coopération. Près de la moitié des TSO ont un à dix partenaires au niveau national et près d'un tiers ont onze à trente partenaires.

La coopération prévaut aussi au niveau international, avec 63% du total des TSO, ayant un à dix partenaires transnationaux. Cependant, nous devons souligner le fait que les actions de solidarité entreprises par des organisations de société civile sont principalement un phénomène local si l'on considère les activités et les bénéficiaires (voir la Figure 1). La solidarité au niveau supranational et transnational est une priorité seulement pour une minorité de

TSO. Nos résultats montrent que l'organisation de la solidarité européenne adopte deux approches: soit à travers la collaboration avec des partenaires, soit à travers la création de structures organisationnelles.

Deux facteurs supplémentaires sont importants: La motivation pour promouvoir l'autonomie et la participation interagit de manière positive avec les activités de solidarité européenne et la même chose s'applique à un degré supérieur de formalisation organisationnelle.

Un aperçu plus approfondi est donné par notre sondage en ligne auprès d'organisations de solidarité transnationale, basé sur 144 entretiens normalisés. Les résultats de ce sondage montrent que ces TSO ne sont pas seulement réparties dans les huit pays de notre projet, mais aussi dans d'autres pays européens (près d'un tiers de nos répondants), un certain nombre de TSO sont basées à Bruxelles et actives au niveau européen. La répartition des répondants TSO est uniforme dans les huit pays de notre projet sauf en Allemagne, ce qui indique une fréquence plutôt élevée (22,2%), probablement à cause du plus grand nombre de TSO.

Les ONG ou autres associations bénévoles officielles sont le type le plus fréquent de TSO, en particulier dans les domaines de la migration et de l'invalidité (67,2% et 58,7%), accompagnées par des plateformes d'informations, des organismes caritatifs ou des syndicats. En général, les activités principales effectuées par les TSO sont axées sur (de la fréquence la plus élevée à la plus faible): des réseaux avec d'autres organisations; sensibilisation, éducation politique, l'organisation de campagnes publiques ou d'activités culturelles; lobbying et financement; la préparation de documents analytiques, la recherche ou la rédaction de rapports; la prestation de services, tels que les services liés à l'alimentation, le logement, les

soins de santé, l'éducation et les services de conseil.

Les initiatives de solidarité font face à plusieurs contraintes et problèmes qui freinent leur travail. Le manque de financement ou de dons est la contrainte la plus élevée/la plus pressante pour environ la moitié des répondants dans les trois secteurs (Figure 5). Le manque de ressources matérielles, le manque de personnel expérimenté ainsi que le manque de bénévoles sont des contraintes élevées ou modérées pour la grande majorité des représentants TSO (Figures 6, 7 et 8). Parallèlement, le manque de soutien ou de coopération de l'état ou des organisations de l'UE est une contrainte modérément ou très urgente, selon les répondants dans les trois secteurs (Figures 9 et 10) même si les partenaires TSO les plus importants sont des organismes nationaux. La majorité des TSO dans les trois secteurs observent aussi qu'un manque de soutien ou de coopération de la part des organisations non gouvernementales ou internationales est une contrainte urgente modérée ou élevée (Figures 11 et 12).

Ces problèmes sont particulièrement urgents parce que la plupart des TSO signalent que leurs activités de solidarité ont augmenté en réaction au nombre croissant de personnes dans le besoin et la multiplication des plaintes et des difficultés dans les trois secteurs analysés.

En effet, ce problème est reflété par notre sondage, qui demande aux TSO d'identifier les principales tendances et les développements dans leur environnement immédiat.

D'une part, les TSO ont connu durant les six dernières années une demande accrue de soutien dans les divers secteurs opérationnels: d'autres organisations leur demandaient de fournir une aide plus fréquente et d'intensifier les contacts. Elles sont venues en aide à des bénéficiaires individuels dans le domaine de l'assistance financière ou de la

formation professionnelle, l'assistance non matérielle ainsi que pour des besoins urgents, tel que c'est indiqué dans la Figure 13.

Cette croissance est accompagnée d'une stagnation; dans certains cas, d'une baisse de ces ressources matérielles et humaines dont les TSO ont besoin pour remplir leur mission. Concernant les financements publics, nous observons qu'un nombre substantiel de groupes et d'organisations travaillent sans cette forme de soutien (40% en moyenne), dans la plupart des cas en réaction à un choix explicite pour rester indépendants. Parmi ceux recevant ce type de financement, nous voyons seulement une minorité de rapports TSO recevant davantage un financement national et international, tandis que la majorité indique une stagnation ou une baisse de ressources. Il est intéressant de noter que dans le domaine de la migration, les TSO sont moins considérablement exposées à ce problème, comparé aux groupes travaillant dans les secteurs de l'invalidité et du chômage (Figures 14 et 15). Ceci est une indication claire des cycles de sensibilisation et de préférences de politique situationnelle, de toute évidence liés aux crises des réfugiés qui affectent de nombreux pays européens durant 2016.

Concernant le financement non gouvernemental (Figure 16) la situation est moins dramatique. Seulement une minorité de groupes signale la poursuite des activités sans ce type de soutien, mais parmi ceux qui dépendent des contributions et dons privés, nous observons un groupe important de TSO qui mentionne des niveaux plus élevés de financement, ce qui montre que le public général réagit favorablement au travail de ces organisations. Les TSO actives dans les secteurs de la migration et de l'invalidité ont observé une hausse (38,1% et 40,9% respectivement), alors que cela ne s'applique pas beaucoup aux organismes de chômage.

L'écart grandissant entre la fourniture de ressources et l'intensification des activités est

corroboré si l'on observe la fréquence des actions menées (Figure 17) et le nombre de bénéficiaires et de participants (Figure 18), qui sont en hausse dans les trois secteurs pour la plupart des TSO interrogées. Par conséquent, la majorité des TSO signalent une baisse des opportunités de financement, même si les groupes travaillant sur les problèmes de migration sont moins touchés par ces coupes budgétaires. Ces tendances affectent de nombreuses TSO, même si une faction substantielle peut compenser cet écart grâce à une hausse du nombre de bénévoles et de membres (Figure 19).

Par ailleurs, il existe une deuxième tendance qui est décrite par la plupart des TSO, de manière plutôt positive. Seulement une minorité de TSO dans tous les secteurs déclare que leur implication dans les consultations et les réunions au niveau local, national et européen a baissé depuis 2010. Pour la plupart, la situation n'a pas changé ou ne s'est pas améliorée (Figures 20 et 21). Nos analyses montrent que certaines TSO bénéficient beaucoup plus de ce développement. D'une part, les TSO bénéficient du fait qu'elles sont mieux préparées dans les domaines de politique établis (par ex. la participation aux rencontres et aux comités, la création des rapports, la représentation d'intérêt), et mieux intégrées dans de vastes réseaux de collaborations avec d'autres organisations. D'autre part, les TSO dans le domaine de la migration (et dans une certaine mesure de l'invalidité) sont plus optimistes que les groupes concernés par le chômage, ce qui confirme les cycles de sensibilisation et les préférences de politique conjoncturelle.

## Recommandations politiques

Les initiatives de citoyens, les groupes et les organisations impliqués dans les pratiques de solidarité font face à un certain nombre de défis et de problèmes, comme nous l'avons vu dans la section précédente. Toutefois, dans les divers entretiens approfondis que nous

avons menés dans les huit pays, les représentants de ces groupes ont aussi soulevé une variété d'attentes et de demandes au sujet des améliorations potentielles (politiques, législatives, administratives ou sociales) qui faciliteraient leur travail. Dans les paragraphes suivants, nous nous efforcerons de résumer leurs principales recommandations.

Il faut noter que les TSO n'étaient pas nécessairement d'accord sur l'initiative à prendre, étant donné que leurs missions et leurs stratégies privilégiées divergent. Par exemple, alors que certaines organisations demandent plus de financement public de la part des autorités nationales, d'autres rejettent catégoriquement cette option pour elles-mêmes, car elles souhaitent conserver leur autonomie financière vis-à-vis des entreprises d'état ou privées. Toutefois, nous constatons la nécessité de faire entendre toutes ces doléances. En effet, les administrations et les législateurs devraient réfléchir à un cadre institutionnel et juridique qui promeut les sociétés civiles dans leurs diverses missions et approches. Alors que plusieurs recommandations concernent les politiques publiques dans le secteur du chômage et de l'emploi, de l'invalidité, de la migration et de la demande d'asile, dans ce qui suit, nous nous concentrerons essentiellement sur le cadre institutionnel et juridique de la solidarité civique. Ce résumé de recherche vise à identifier des recommandations pour aider à réduire les limitations et promouvoir le développement des pratiques de solidarité civique.

Les recommandations et les suggestions diverses exprimées dans nos entretiens peuvent être classifiées dans différentes catégories. Tout d'abord, les activistes ne demandent pas souvent de nouvelles lois, mais plutôt une meilleure gestion des réglementations et des programmes existants. En deuxième lieu, ils soulignent les limitations ou les effets secondaires des législations établies qui génèrent des conséquences non prévues pour les pratiques de solidarité. En troisième lieu, les

activistes évoquent aussi le besoin de recadrer les préférences de politique et les priorités. Ces recommandations sont basées sur les expériences du travail quotidien des TSO, tel qu'il apparaît dans nos interviews, mais elles reflètent aussi les défis et problèmes majeurs que nous avons identifiés dans notre enquête normalisée (voir ci-dessus). La plupart de ces recommandations ne sont pas nécessairement liées à l'une des sources spécifiques de problème (chômage, invalidité, migration et réfugiés), parce qu'elles sont associées aux étapes nécessaires pour améliorer les pratiques de solidarité, en général.

### **Améliorer l'efficacité des pratiques de solidarité dans le cadre juridique et institutionnel établi.**

Dans ce premier groupe, nous trouvons des activistes qui critiquent les problèmes associés aux plans de financement désordonnés et interrompus, avec un changement de l'attention publique et des priorités et les imperfections des formes existantes de coordination et de coopération.

Même si les pratiques de solidarité visent à répondre aux besoins urgents, les activistes soulignent que la résolution des problèmes prendra du temps et exige ainsi un effort collectif durable et soutenu. Cela s'applique à au moins trois aspects des pratiques de solidarité.

En premier lieu, les TSO signalent que le financement public est souvent à court terme, discontinu et que les plans de financement au niveau local, national ou de l'UE ne sont pas bien coordonnés. En outre, nos enquêtes ont montré que les TSO œuvrant dans le secteur du chômage et de l'invalidité signalent une baisse des ressources de financement beaucoup plus souvent, comparé à des groupes actifs dans le domaine de la migration et des réfugiés.

Cela prouve l'existence de cycles de sensibilisation et du changement des priorités de politique parmi les autorités publiques et les donateurs semi-privés, qui génèrent des difficultés pour une résolution durable des problèmes dans des secteurs où le travail des TSO échappe à ces cycles de sensibilisation. Par conséquent, les autorités publiques devraient faire plus attention lorsqu'elles garantissent un financement soutenu pour les travaux des TSO. Dans ce contexte, les TSO exhortent aussi l'état et le public à prendre conscience de ces problèmes qui restent en dehors de l'actualité mais continuent d'attirer l'attention.

En deuxième lieu, les groupes et les organisations civiques sont préoccupés par le besoin d'améliorer la coopération et la coordination. Cela ne concerne pas seulement les relations entre l'état et les TSO, mais aussi la coordination entre les diverses TSO.

Les activistes demandent que les acteurs engagés dans une région spécifique et dans un secteur problématique puissent mieux coordonner leurs services d'aide sociale et les méthodes de prestation de services, tel qu'il a été observé particulièrement dans les cas grec et italien. Les organismes de coordination, les plateformes ou les rencontres au niveau local ou régional sont nécessaires afin d'améliorer la coordination et la coopération. Néanmoins, à ces fins, les relations état-TSO doivent être améliorées car certains activistes, par exemple dans le cas français, signalent des difficultés pour établir et maintenir des relations privilégiées avec les gouvernements et les institutions. Par ailleurs, à cet égard, nos données montrent que les cycles de sensibilisation existent réellement, étant donné que les TSO impliquées dans la question des réfugiés sont bien plus positives sur l'état actuel de la consultation et de la coopération avec les autorités gouvernementales que les groupes impliqués dans les questions de l'invalidité et du chômage.

Finalement, nous constatons à partir des données des interviews que les pratiques de solidarité peuvent atteindre leurs limites dans des situations de surcharge. Le travail impressionnant que les initiatives de solidarité entreprennent actuellement pour accueillir et aider les réfugiés engendre une surcharge de travail et par conséquent du surmenage parmi ses bénévoles. Cette situation est certainement due aux moments critiques vécus en 2015 et 2016; toutefois, il est conseillé de considérer l'assistance publique et les services professionnels pour les bénévoles, par ex. au niveau du soutien, mentorat et supervision des bénévoles et des associations bénévoles pour gérer les problèmes de surmenage et de surcharge de travail.

### **Évaluer et fixer les limitations et les effets secondaires de la législation établie**

Les TSO ont souligné de manière répétée que les dispositions institutionnelles et juridiques peuvent freiner voire nuire à leur travail. Leurs arguments sont que ces dispositions sont trop souvent très mal implémentées ou ne tiennent pas compte des effets secondaires potentiels sur les efforts de leurs organisations lorsqu'ils sont formulés.

D'une part, les représentants des TSO ont soulevé le problème de déficiences au niveau de l'implémentation de la politique. À cet égard, nous voulons souligner deux problèmes typiques rencontrés par nos représentants TSO. Les TSO britanniques actives sur la question de l'invalidité ont prétexté que des bonnes lois, telles que la Loi sur l'égalité 2010 ou la Loi sur les soins de santé 2014, ne réalisent pas leur potentiel à cause d'une mise en œuvre insuffisante. Les autorités locales, qui sont elles-mêmes sous pression en raison de coupes budgétaires sont critiquées pour l'implémentation limitée de ces politiques, au détriment de la vie des personnes handicapées au niveau local. Un deuxième problème suite à une mauvaise implémentation a été soulevé par des répon-

dants italiens, qui concerne le manque d'uniformité dans la prestation d'avantages sociaux et la garantie de droits sociaux dans tout le territoire national, en raison d'un régionalisme politique et administratif. En conséquence, les TSO signalent des inégalités dans le traitement des personnes handicapées ou le versement d'allocations chômage en fonction du lieu de résidence, ce qui nuit au principe d'égalité. Ces différences géographiques peuvent entraîner des conséquences imprévues, tel que des migrations internes pour obtenir de meilleurs services et une pression supplémentaire sur certains systèmes régionaux de sécurité sociale, qui affectent directement le travail des initiatives locales de solidarité.

Comme dans la plupart de ces cas, les TSO s'engagent à résoudre ces problèmes et à faire pression pour obtenir une implémentation adéquate des politiques. Toutefois, les représentants TSO demandent un système judiciaire et administratif plus efficace et plus efficient qui soit capable de traiter ces types de doléances et d'exigences. Suite à ces plaintes, nous recommandons que les administrations publiques s'engagent à une supervision régulière de l'implémentation des politiques, avec l'assistance des organisations impliquées dans la défense et la prestation de services. Cela peut requérir des exercices de supervision et d'évaluation et des organismes consultatifs spécialisés ou des procédures qui donnent aux utilisateurs finaux et aux professionnels de la société civile une possibilité de donner régulièrement des avis.

D'autre part, les personnes interrogées ont fait remarquer plusieurs conséquences non prévues de réglementations établies et de modalités administratives qui doivent être considérées et résolues afin de les aider à poursuivre leur travail. Ces effets secondaires concernent deux des principales ressources dont les TSO dépendent: le financement et les bénévoles. Les résultats de notre enquête soulignent la gravité de ces problèmes parce



que les données montrent que les TSO pâtissent d'un écart croissant entre la hausse des activités et les bénéficiaires d'un côté, et de la stagnation ou de la réduction des ressources économiques et humaines, de l'autre côté. Ces effets secondaires dépendent largement des modalités juridiques et administratives établies dans ces pays. Au Danemark et en Grèce, par exemple, les TSO soulignent que la législation fiscale actuelle n'encourage pas de dons privés suffisants. De plus, les réglementations danoises sur l'aide sociale imposent des restrictions de travail sur les bénéficiaires des avantages sociaux parce que ces personnes sont censées prendre un emploi salarié, ce qui empêche le bénévolat. Ce problème est particulièrement évident parmi les organisations de personnes handicapées, car un grand nombre de leurs membres actifs reçoivent des indemnités. Aussi, dans d'autres pays, les représentants exigent la reconnaissance d'une expérience professionnelle non officielle des personnes au chômage, étant donné que le travail bénévole au sein des TSO est un moyen d'autonomie et d'inclusion sociale.

Hormis les conséquences non prévues des réglementations spécifiques aux questions problématiques, les TSO ont aussi signalé un effet secondaire général des modalités institutionnelles et juridiques établies: la professionnalisation, la formalisation et la bureaucratisation accrues de leur travail. Les TSO augmentent leurs activités de financement à cause de l'interruption et de la fragmentation des opportunités de financement décrites précédemment. En même temps, les TSO doivent intensifier leurs efforts en termes de rédaction de propositions, rapports, audits et communication, au détriment de leur travail axé sur la solidarité dans le sens le plus strict. Dans des pays aussi divers que la Grèce, la Pologne et la Suisse, les TSO demandent des procédures moins bureaucratiques d'inscription, d'application et de contrôle et une approche moins technocratique qui laisse plus de flexibilité. Parallèlement, les activistes

polonais ont proposé d'introduire un texte législatif intégré qui traite de manière égale toutes les organisations au sein de l'économie sociale, dans la mesure où ce cadre commun apporte une simplification pour tous les prestataires. Dans tous ces aspects, les activistes demandent plus de respect pour l'influence des organisations et des groupes de solidarité. Cette demande est particulièrement associée aux groupes informels de citoyens. Les activistes craignent que les développements décrits ici privilégieront les organisations officielles, professionnalisées et plus importantes - au détriment des groupes de citoyens plus petits et nouveaux.

L'existence de la société civile dépend de la capacité des citoyens à former librement ces associations qui répondent aux besoins et préoccupations futurs. Ceci est particulièrement vrai pour les pays en crise qui ont montré une capacité remarquable à créer des groupes de citoyens qui s'efforcent de remédier aux conséquences les plus graves de la crise socio-économique. Étant donné la complexité du problème, nous conseillons aux décideurs politiques d'établir des organismes consultatifs et des procédures qui peuvent permettre aux experts et aux professionnels TSO d'identifier les conséquences potentielles imprévisibles dans les divers secteurs de politique, pour réfléchir sur les compromis et proposer des solutions législatives à des étapes-clés de la formulation et de l'implémentation de la politique.

### **Recalibrer les préférences politiques et les priorités vers un système d'assistance sociale plus proactif.**

Les personnes interrogées ont répondu au besoin de développer et d'améliorer les politiques publiques dans les trois secteurs problématiques analysés, notamment le chômage, l'invalidité et les réfugiés et la migration. Les TSO demandent un degré plus efficace de soutien pour les familles ayant des personnes handicapées. Elles exigent une

législation plus proactive pour l'inclusion sociale des réfugiés et des immigrants et elles revendiquent des politiques de redistribution pour lutter contre la pauvreté et l'inégalité. Ces demandes spécifiques à la politique ne sont pas l'objet de ce résumé de recherche. Néanmoins, elles sont pertinentes dans le sens où elles convergent sur la conviction que les pratiques de solidarité civique requièrent un niveau plus proactif et généralisé de soutien public afin d'être efficace pour résoudre les problèmes sociétaux. De fait, les activistes déclarent régulièrement que même si leur travail est de la plus haute importance, ils sont conscients que leur contribution n'est qu'une petite pièce du puzzle. Les organisations axées sur les services ajoutent que leur travail atténue, mais ne résout pas les problèmes basiques de chômage et de pauvreté, d'exclusion, de discrimination et de ségrégation. En vue de la gravité croissante des problèmes liés aux crises diverses (ralentissement économique et pauvreté, immigration et tension ethnique, mobilisations populistes, etc.), il est à craindre que le travail des TSO s'avère aussi inefficace que de se battre contre des moulins à vent.

Dans ce contexte, nous observons deux approches et des orientations plus vastes dans le secteur des pratiques de solidarité. D'une part, nous pensons qu'un système d'assistance sociale plus proactif est nécessaire. En des termes spécifiques, cela signifie que les représentants des TSO demandent plus de financement public pour ces organisations chargées de la prestation de services dans les trois secteurs analysés. Dans un sens, cela se traduit par un besoin 'd'investissement social', étant donné que les TSO soulignent la responsabilité du système d'assistance sociale pour promouvoir et soutenir leurs travaux. Toutefois, les représentants ont aussi formulé une demande pour la renaissance d'un système d'assistance sociale plus solidaire tel qu'il a été exprimé par les TSO danoises et françaises. La solidarité civique peut seulement être efficace si elle s'inscrit dans un

cadre juridique et institutionnel qui accorde des droits sociaux aux citoyens et est conforme avec leurs modalités. Cet appel élargit les demandes d'un état plus engagé socialement qui garantit une plus grande égalité, inclusion et intégrité.

D'autre part, plusieurs de nos TSO sont engagées dans diverses formes d'organisation et de résolution de problème au-delà du système d'assistance sociale institutionnalisé. Ces activités incluent des formes alternatives de production et de consommation (par ex., des banques alimentaires ou des épiceries sociales, des groupes d'achat collectif, des cafés de rencontre, des conseils juridiques ou des services médicaux gratuits), qui sont souvent liés à des formes politiques de contestation et de protestation. La plupart de ces initiatives et groupes estiment que leur objectif principal est de promouvoir l'autonomie, l'initiative personnelle et la dignité. Ils ne voient pas leur rôle en tant qu'auxiliaires du système d'assistance sociale établi ou des groupes de secours d'urgence pour réduire le fardeau des difficultés socio-économiques. Plutôt, ils se définissent comme des instruments du changement social, visant à surmonter le système d'assistance sociale et économique existant. Dans ce sens, leurs activités sont dirigées vers les citoyens eux-mêmes et vers la société en général pour libérer le potentiel créatif d'un renouvellement social, politique et économique. Ces initiatives et groupes n'expriment pas les recommandations politiques au sens traditionnel parce que leur objectif est de transcender les formes conventionnelles d'une gouvernance institutionnalisée et de la résolution de problèmes. Toutefois, à un autre niveau, elles deviennent une recommandation générale: les autorités publiques devraient permettre à ces types d'expérience sociale de développer et de démontrer leur mérite. Elles peuvent en réalité s'avérer efficaces pour donner une autonomie aux groupes défavorisés, développer des formes alternatives d'économie sociale ainsi qu'une gouvernance



auto-gérée au-delà de la portée des petits groupes et des circonscriptions locales. Étant donné que la plupart de ces groupes sont des initiatives locales, il semble nécessaire que les autorités locales s'engagent à fournir assez d'espace pour ces 'laboratoires' civiques, par exemple, en fournissant un soutien logistique, en facilitant la participation et participant à l'examen et à l'évaluation.

### **Renforcer les fondations de la solidarité transnationale.**

Les analyses de notre recherche montrent que la société civile est fermement engagée à résoudre les problèmes et les difficultés directement liés aux diverses crises qui affectent l'Union Européenne. Le nombre d'initiatives, de groupes et d'organisations est en hausse et cela s'applique aussi au nombre de leurs activités et collaborations. La cible principale de la solidarité civique, toutefois est locale (voir le Tableau 1). La solidarité transnationale et européenne est une priorité seulement pour une minorité de TSO. Une portée des activités réellement européenne est plus diffuse parmi les TSO avec une part élevée de partenaires transnationaux et parmi les TSO avec des structures organisationnelles européennes. Toutefois, la vaste majorité des TSO a clairement souligné les avantages d'une coopération transnationale. Elles apprécient au plus haut point l'avantage de faire entendre leur voix dans le domaine public, de renforcer leur légitimité et de consolider leurs négociations de lobbying et de politique. De plus, la coopération transnationale est considérée comme importante afin d'échanger les connaissances et l'expérience pour favoriser les processus d'apprentissage et améliorer la capacité de discussion dans le secteur. Dans les trois secteurs, les personnes interrogées ont déclaré qu'il serait souhaitable d'établir plus de partenariats transnationaux.

Néanmoins, en pratique, la coopération transnationale joue souvent un rôle marginal. Pour un grand nombre de TSO - en particulier, locales, il est difficile de renforcer ce domaine parce que la coopération transnationale dépend grandement du temps et des ressources humaines. En fait, les TSO doivent affronter deux problèmes majeurs. D'une part, elles doivent faire face à une charge de travail très élevée concernant leurs activités principales. En conséquence, elles manquent de temps et de personnel pour leurs activités. Ceci est particulièrement vrai pour les TSO plus petites et/ou constituées de bénévoles. D'autre part, et ceci est étroitement lié avec ce qui précède, il existe un manque de ressources financières. La crise économique actuelle a connu une baisse de financement dans les divers pays de l'UE, en ce qui concerne les financements publics et les donateurs privés. Pour les TSO, cela implique le besoin de centrer leurs ressources sur leurs tâches principales aux dépens des travaux de solidarité transnationale. En d'autres termes, la crise a affaibli le potentiel de transnationalité de quelques-unes de nos TSO.

Dans le contexte politique actuel et le climat social de repli national et de la montée du populisme, ceci est une tendance préoccupante, pour ne pas dire dangereuse. À la lumière de ces développements, il serait conseillé de consolider l'investissement social et de fournir au secteur de la société civile les ressources financières nécessaires pour maintenir et renforcer la coopération transnationale. De plus, les institutions publiques devraient intensifier leurs efforts pour aider les organisations de société civile afin de créer plus de plateformes de rencontres transnationales parmi les TSO locales et nationales, et de faciliter l'échange de connaissances, expérience et pratiques.

## Annexe: Figures et tableaux

Figure 1: Première année des TSO

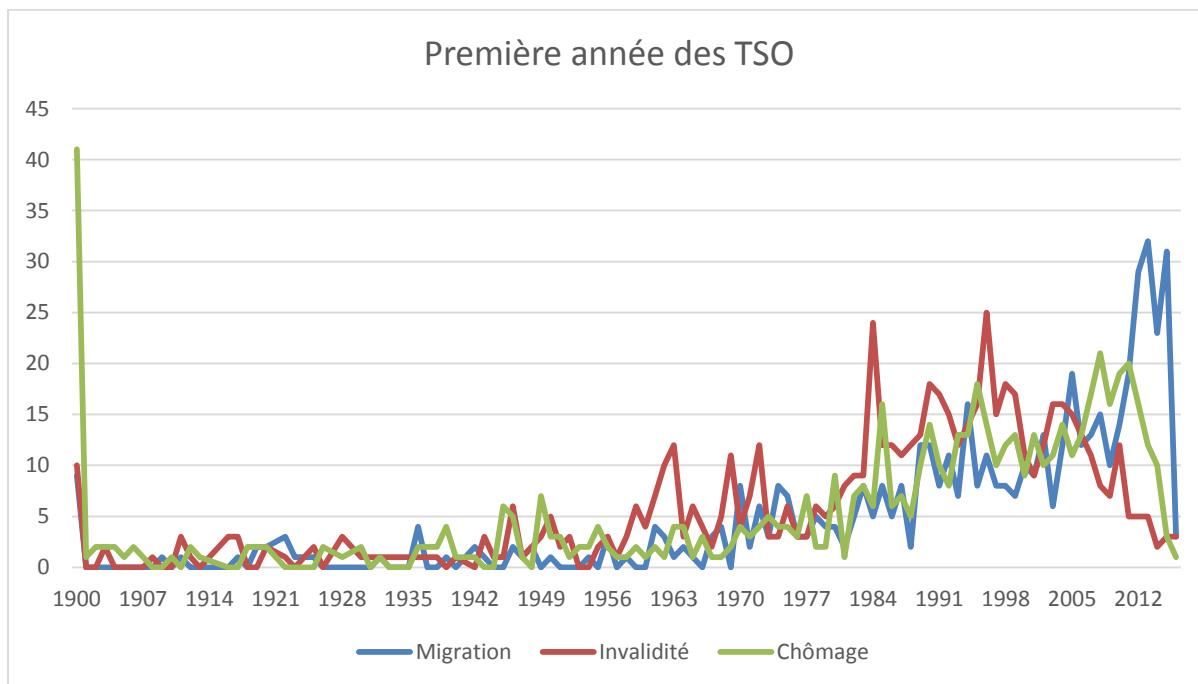


Figure 2: Première année des TSO pour le chômage

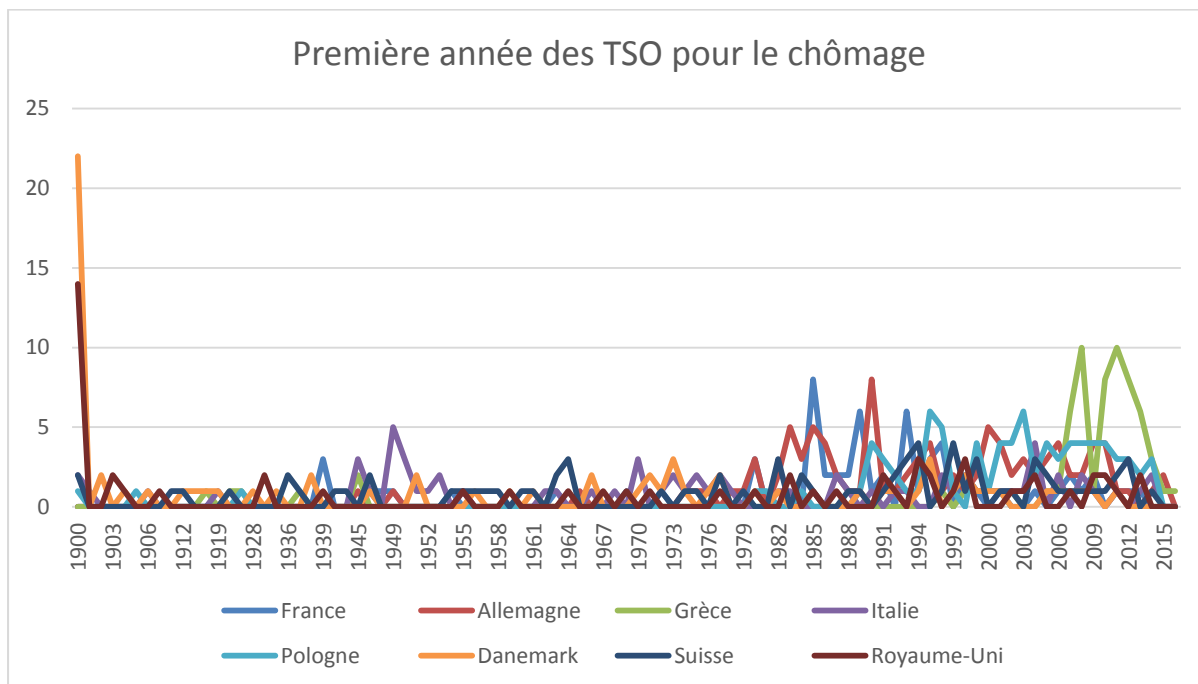


Figure 3: Première année des TSO pour l'invalidité

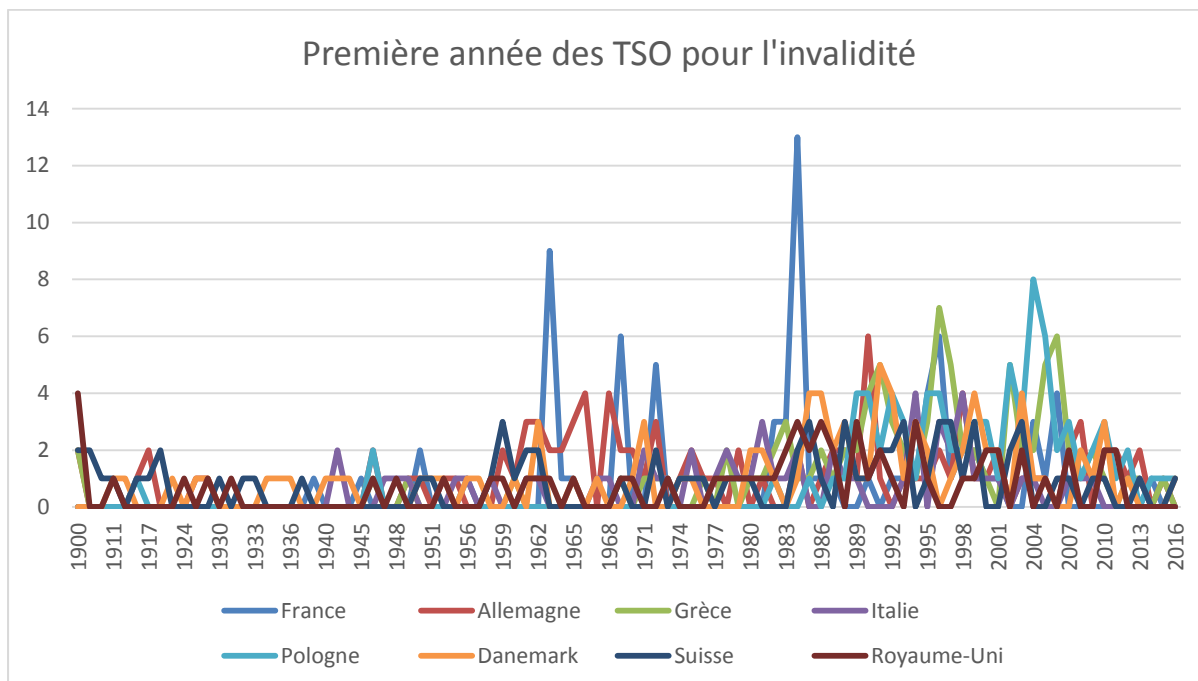


Figure 4: Première année des TSO pour la migration

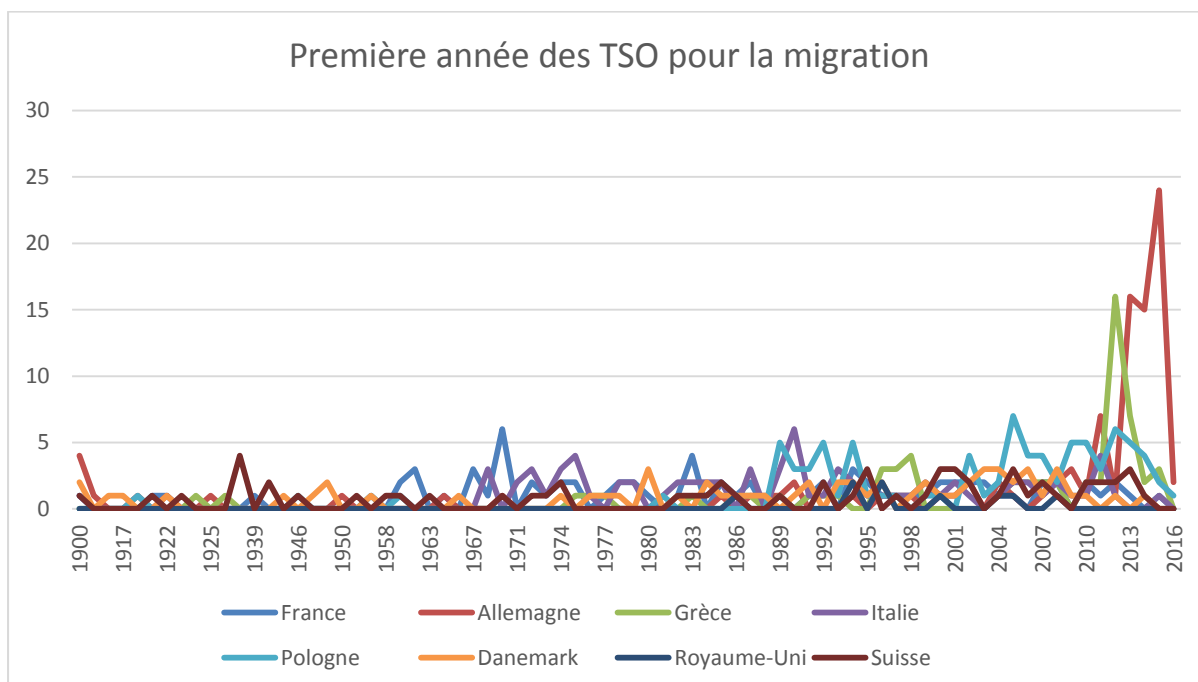


Figure 5: Manque de financement ou de dons

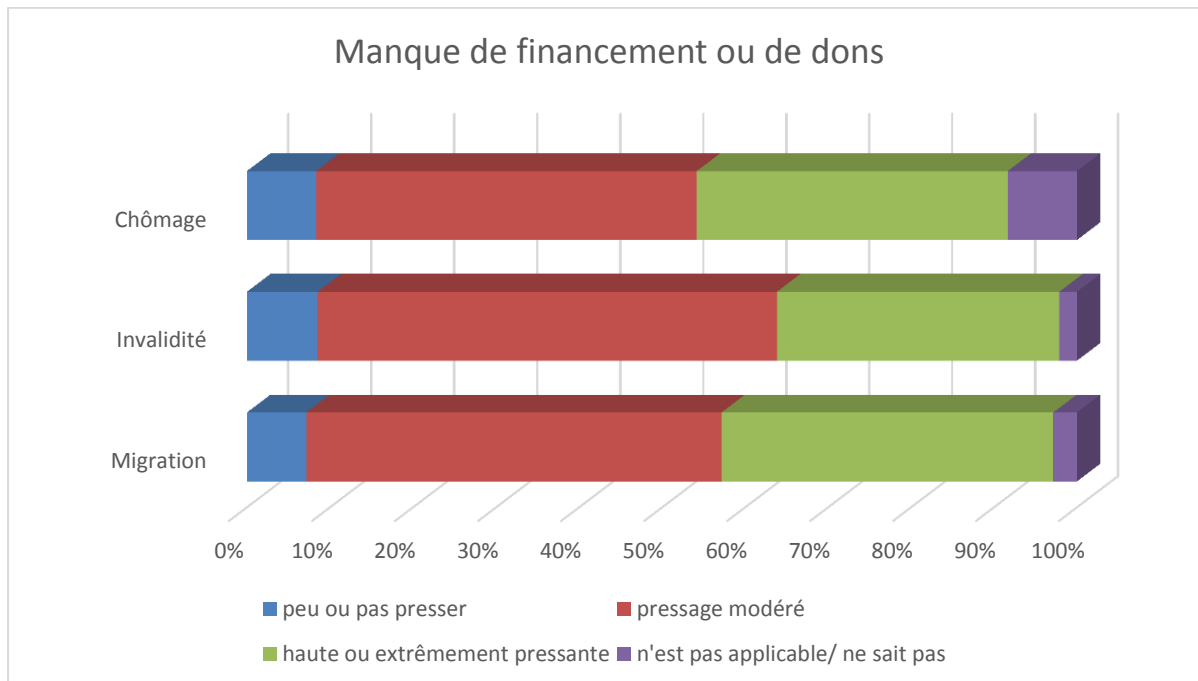


Figure 6: Manque de ressources matérielles

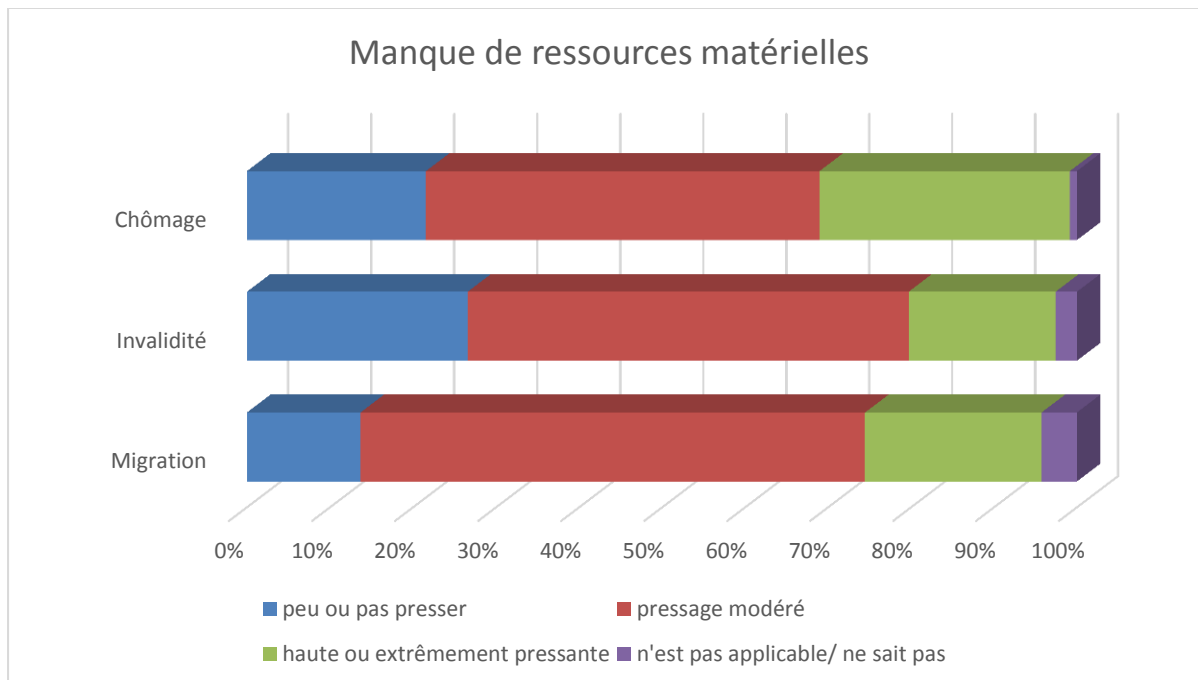


Figure 7: Manque de personnel compétent ou expert

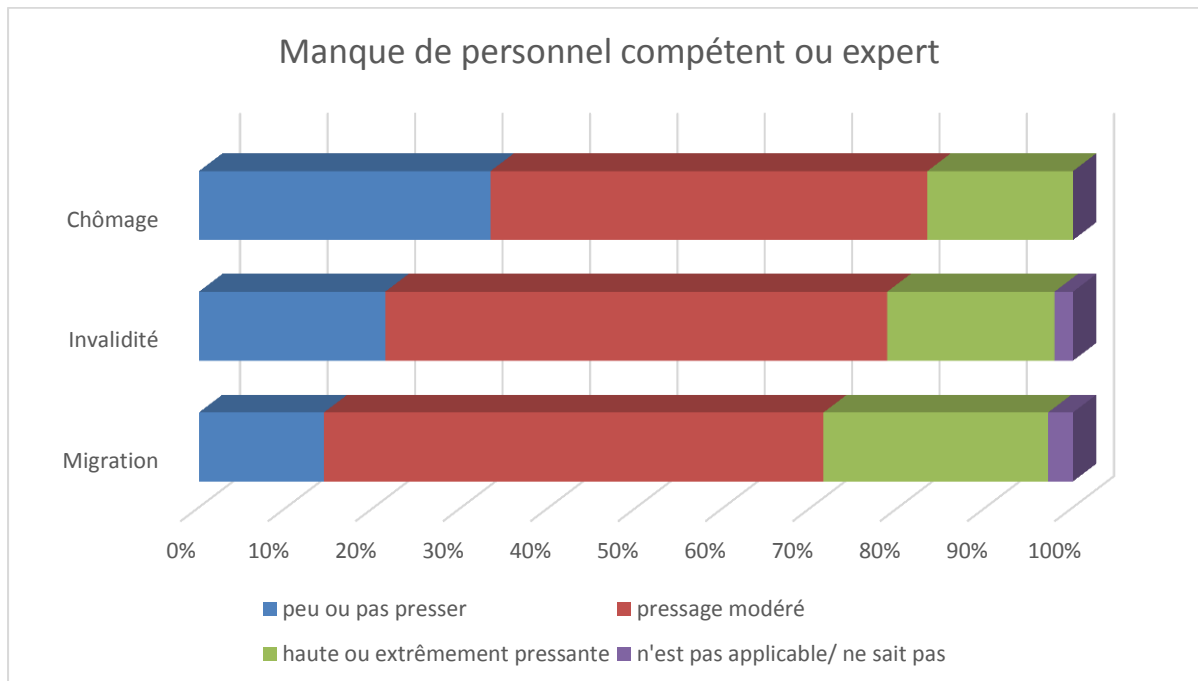


Figure 8: Manque de bénévoles et/ou de membres actifs

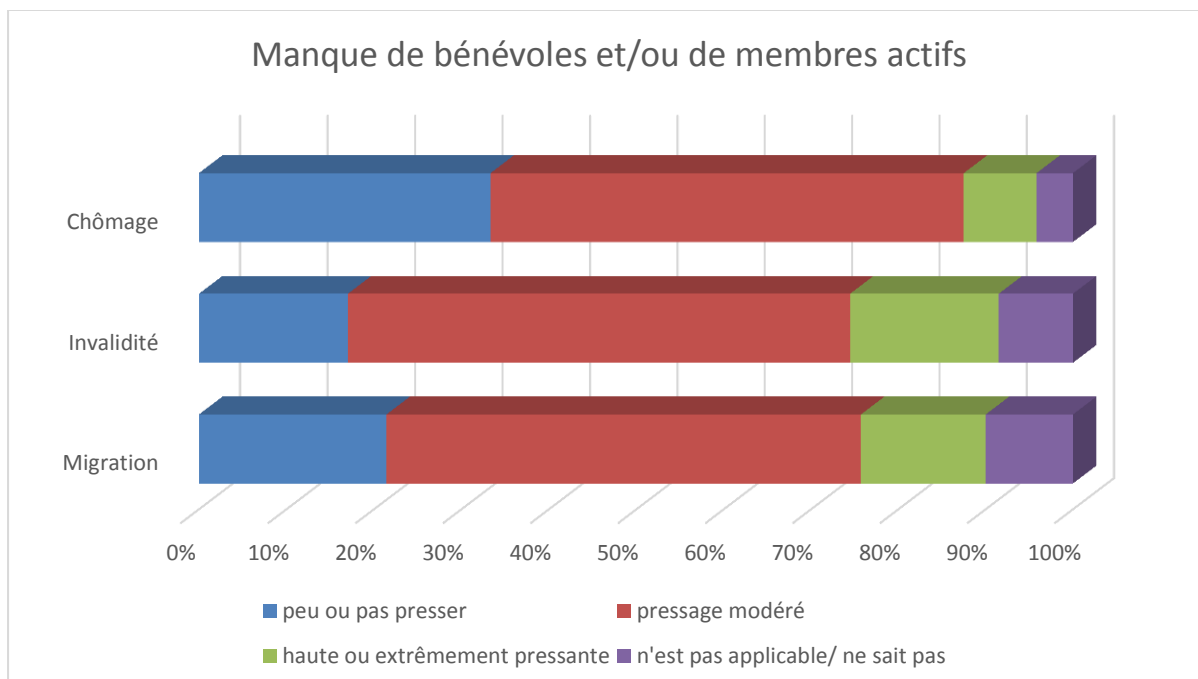


Figure 9: Manque de soutien ou de coopération des organismes étatiques

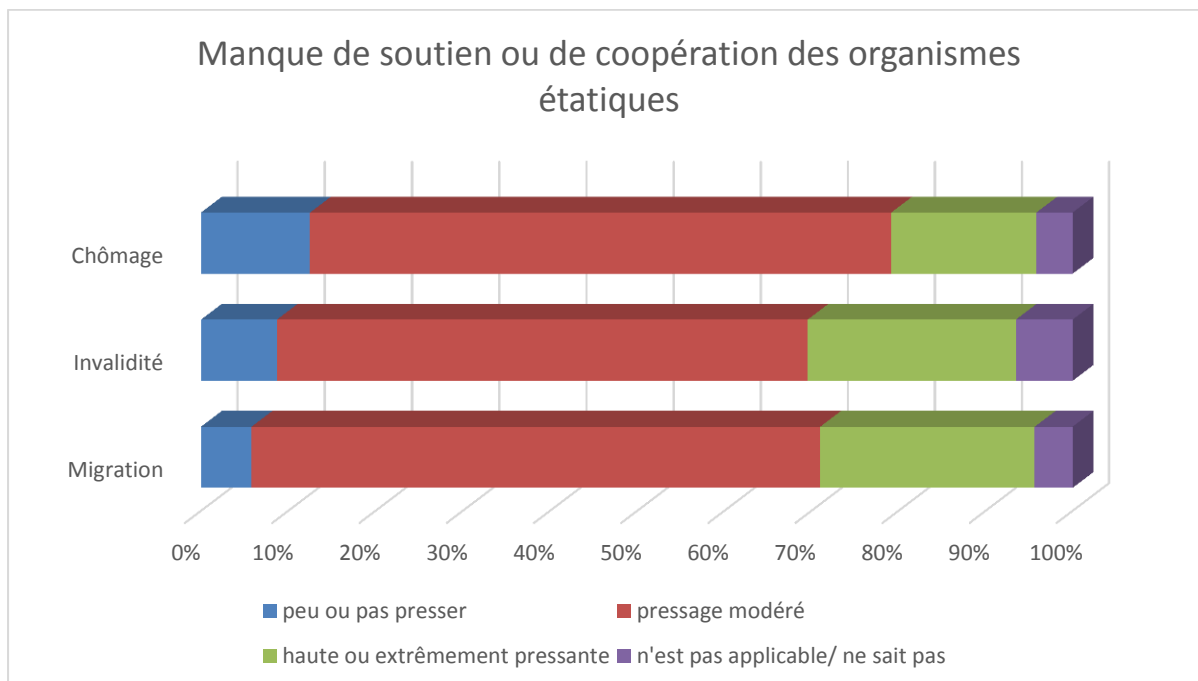


Figure 10: Manque de soutien ou de coopération des organismes EU

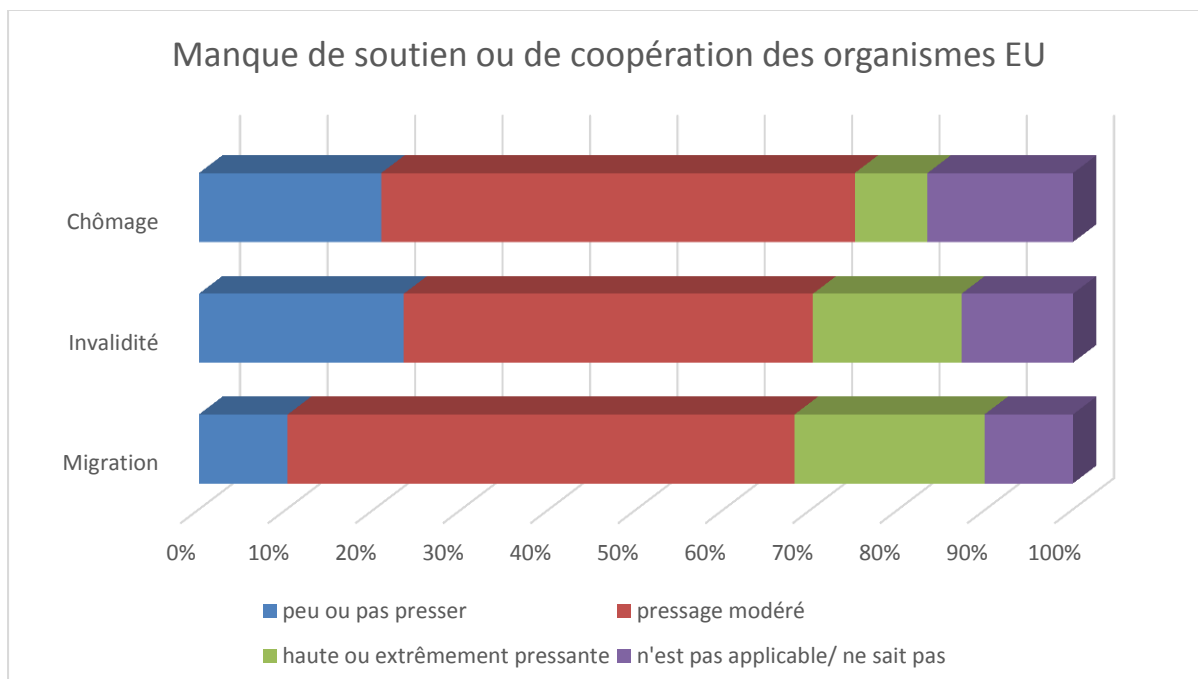




Figure 11: Manque de soutien ou de coopération des organisations non étatiques

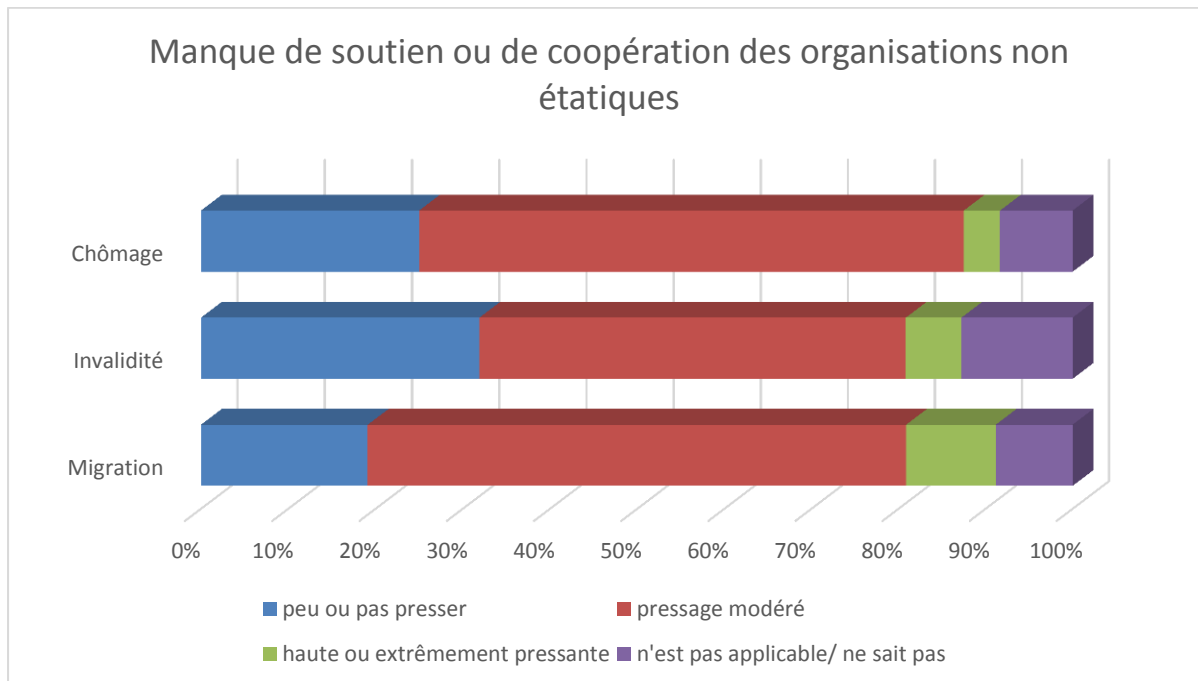


Figure 12: Manque de soutien ou de coopération des organisations internationales

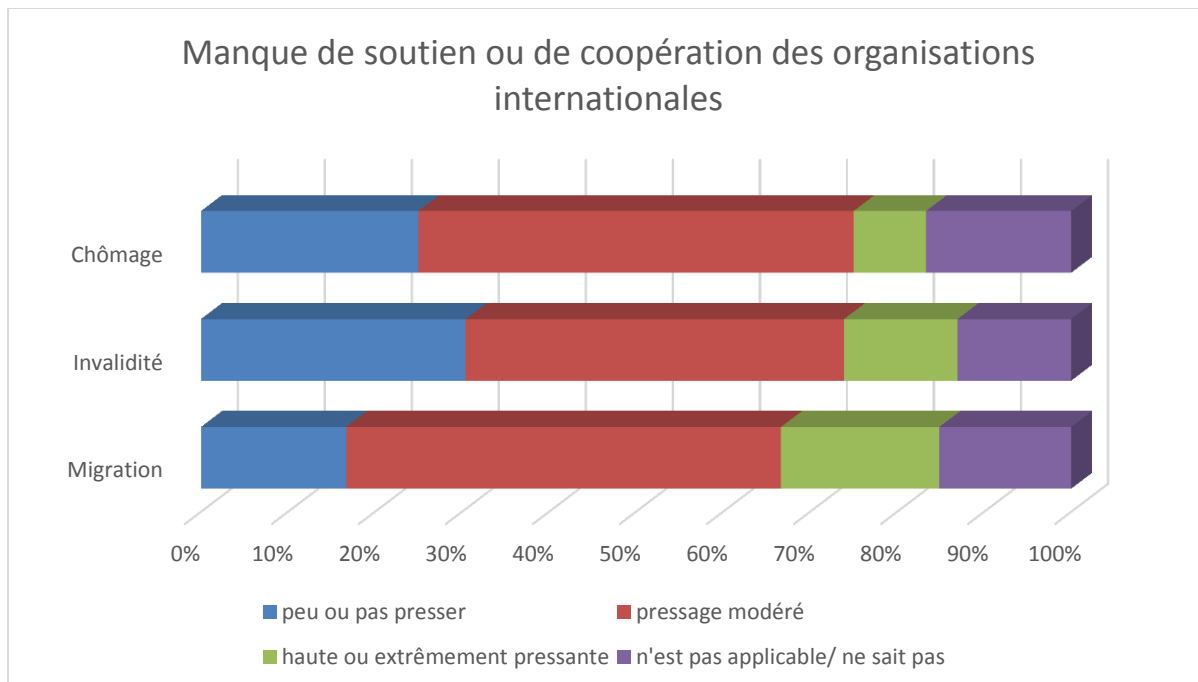


Figure 13: Les TSO ont connu une demande en hausse depuis 2010

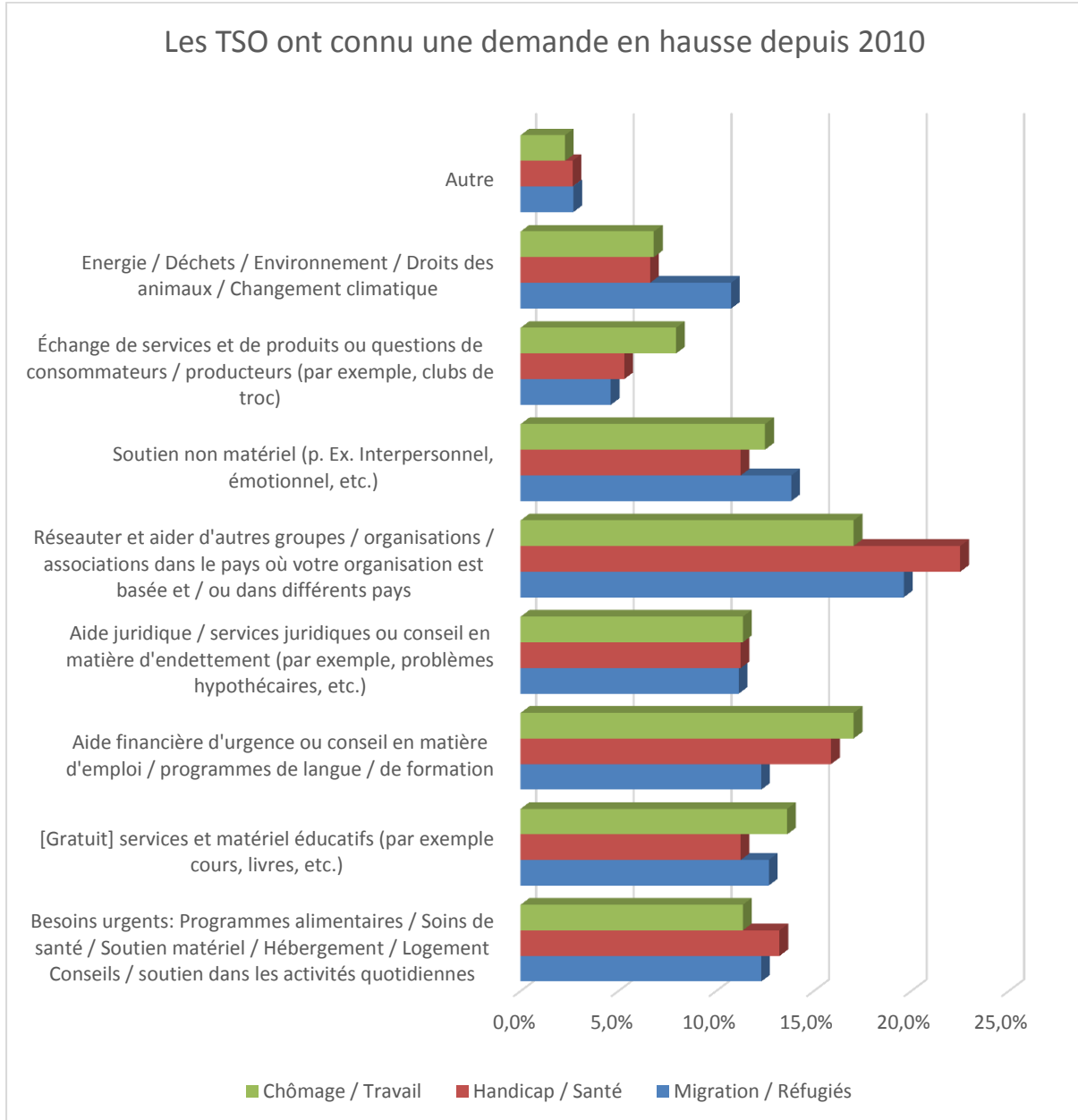


Figure 14: Changements des financements étatiques depuis 2010

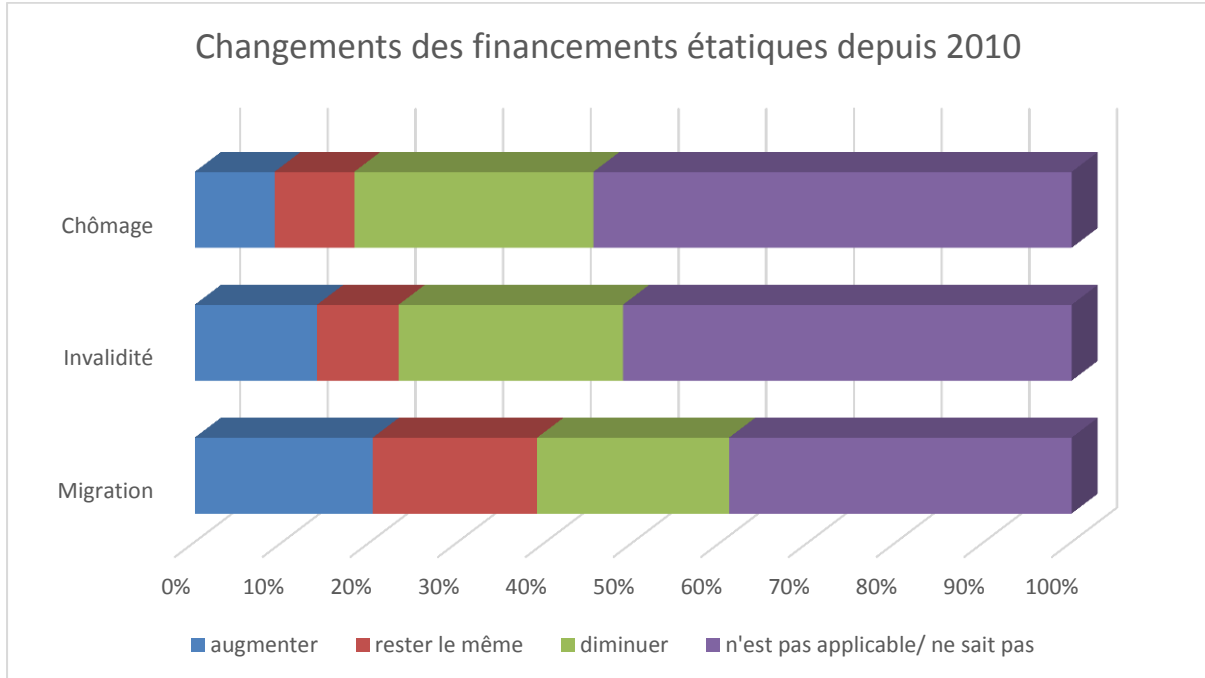


Figure 15: Changements des financements EU, ou financement d'autres organismes internationaux depuis 2010

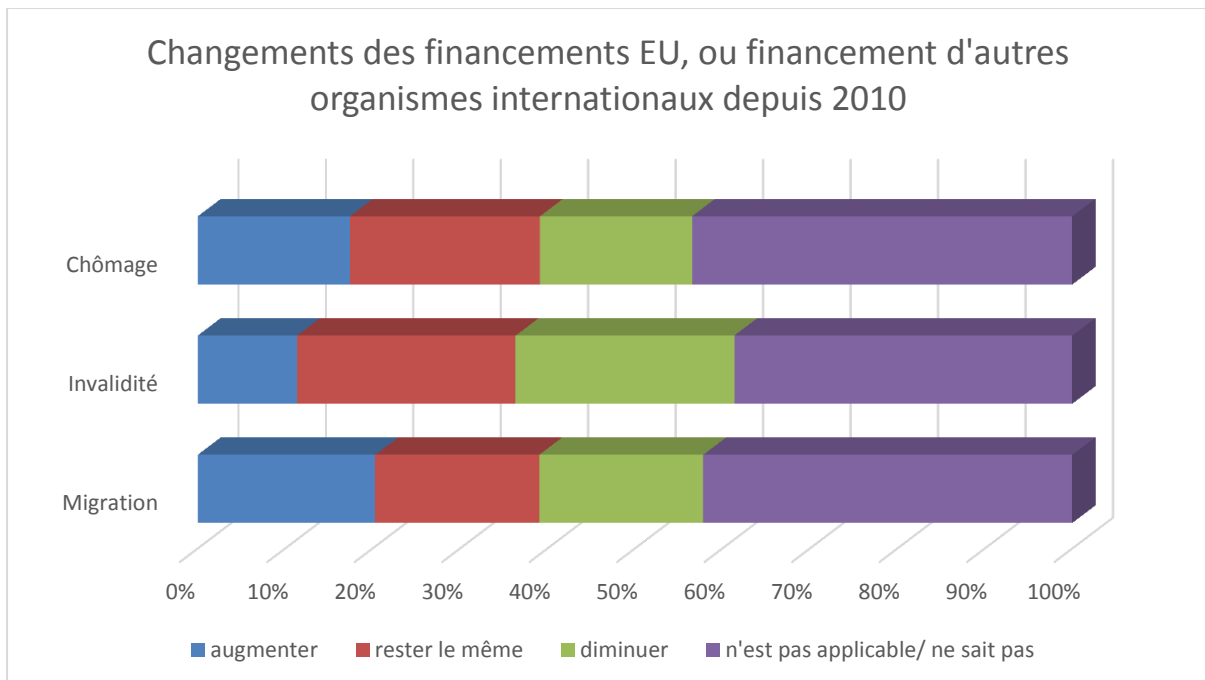


Figure 16: Changements des financements non-étatiques depuis 2010

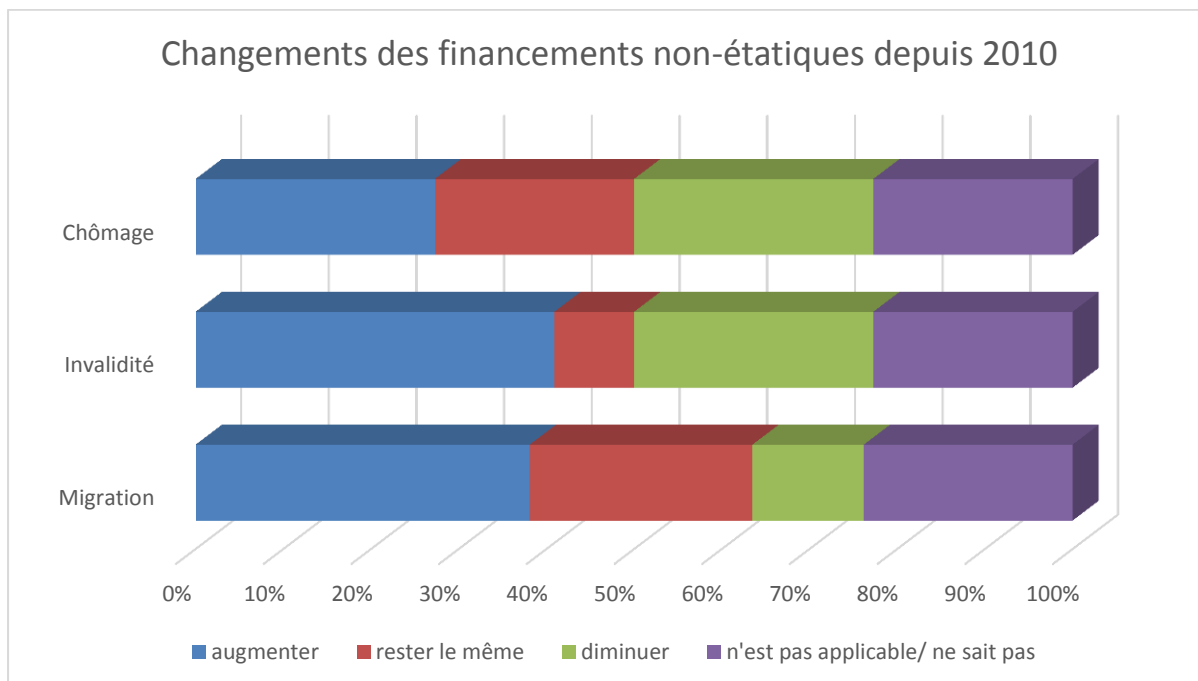


Figure 17: Fréquence de réalisation des principaux types d'action

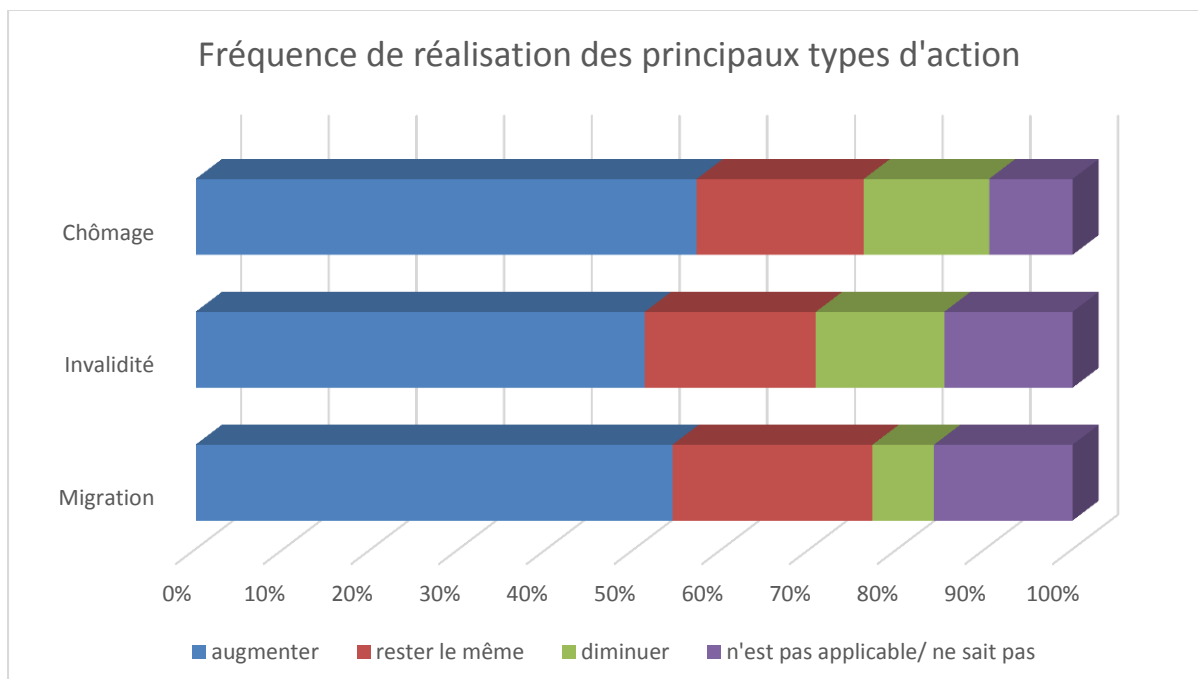


Figure 18: Nombre de bénéficiaires ou de participants

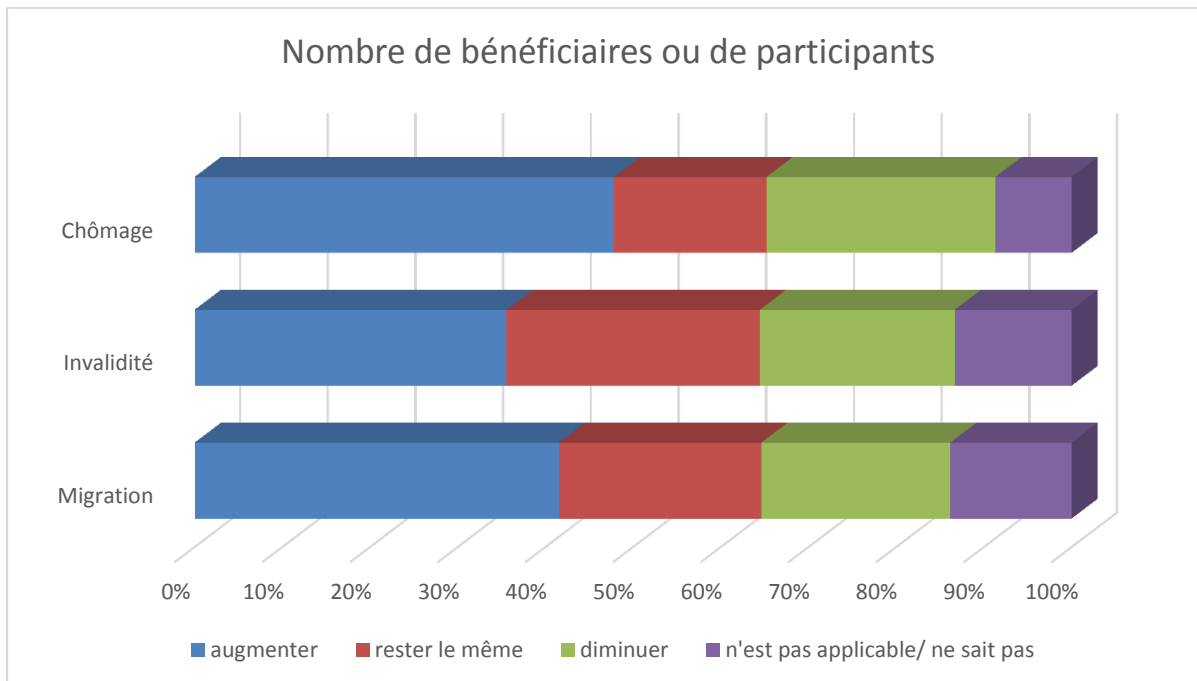


Figure 19: Nombre de membres ou de bénévoles

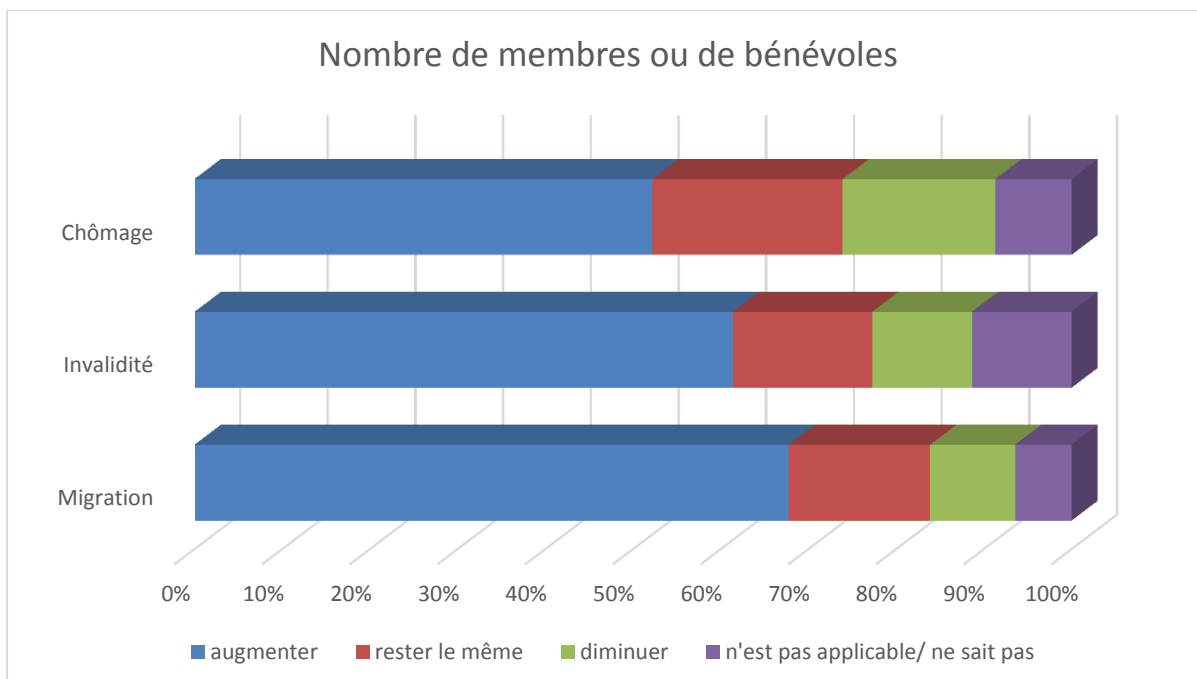


Figure 20: Implications dans la politique et les procédures de prise de décision

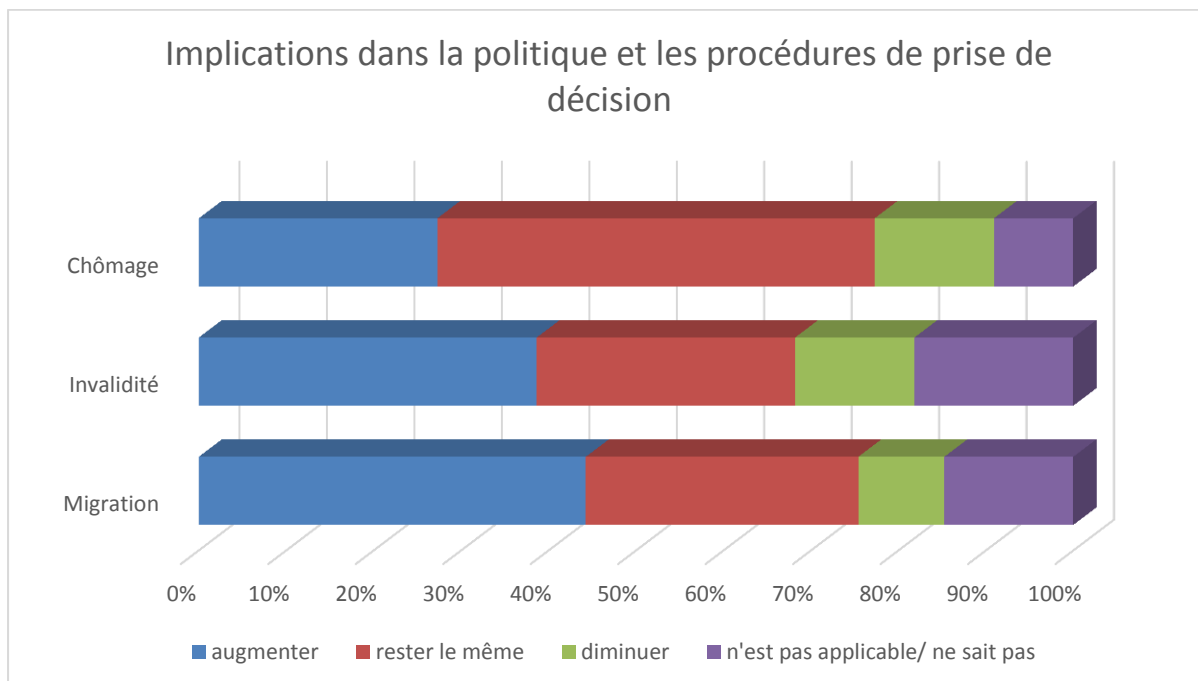


Figure 21: Implication dans la politique internationale et les procédures de prise de décision

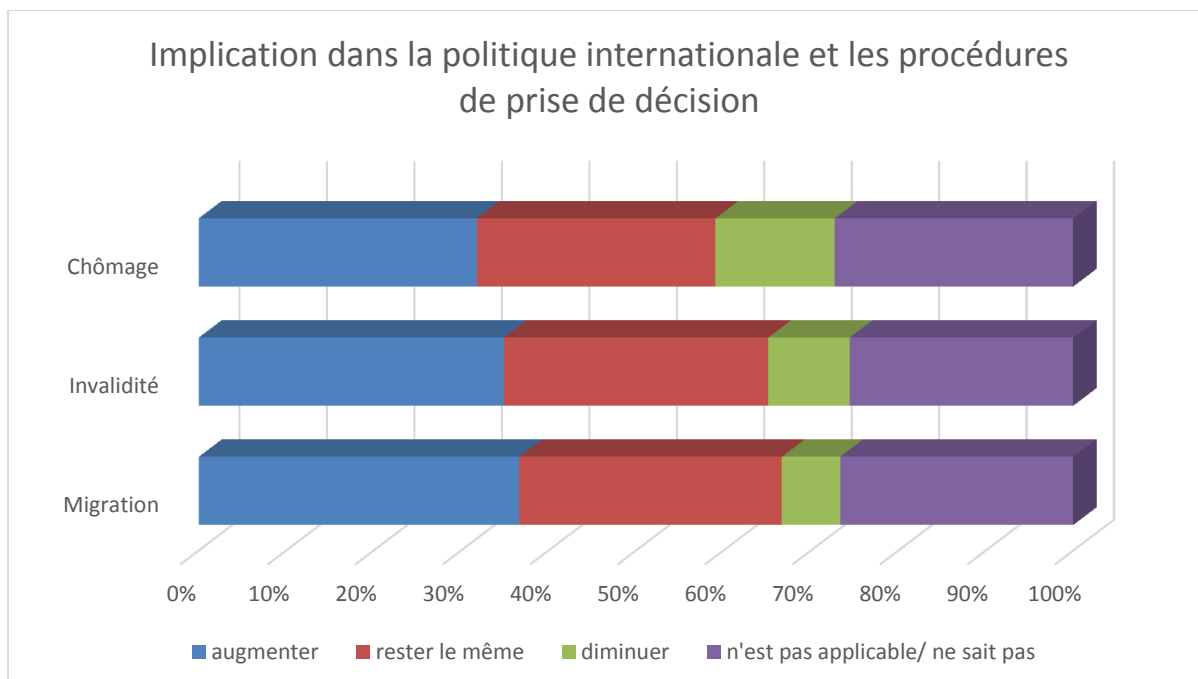




Tableau 1: Dimensions de la solidarité nationale: niveaux sélectionnés (en %)

Dimensions	par Pays							
	FR	GER	GRE	IT	PL	DK	CH	UK
<b>Activités</b>								
local	21,6%	94,9%	84,2%	95,6%	36,6%	65,1%	82,6	96,7%
régional	19,6%	47,3%	55,9%	41,6%	53,4%	44,5%	77,2%	66,2%
national	45,2%	19,6%	48,5%	26,2%	40,6%	86,3%	29,3%	39,1%
Européen	2,3%	17,9%	7,4%	13,1%	17,4%	42,5%	3,3	2,7%
Non Européen	2,3%	1,7%	1,0%	14,4%	4,7%	24,3%	9,1%	2,7%
global	12,3%	10,8%	3,7%	4,4%	5,0%	31,2%	11,9%	5,0%
<b>Bénéficiaires</b>								
local	2,0%	94,6%	80,1%	98,4%	35,2%	64,4%	80,8%	96,0%
régional	10,3%	44,6%	60,3%	42,8%	52,0%	43,1%	78,3%	65,6%
national	45,5%	18,2%	51,5%	26,2%	43,3%	85,3%	34,1%	38,8%
Européen	1,0%	14,9%	5,4%	5,6%	12,7%	14,0%	4,4%	2,3%
Non Européen	6,6%	2,0%	5,4%	10,0%	11,1%	26,4%	11,9%	3,3%
global	21,9%	9,1%	8,4	10,9%	7,7%	19,5%	15,9%	4,7%
<b>Cadre de valeur</b>								
transnational/global	17,8%	46,3%	54,6%	43,1%	49,8%	20,5%	24,9%	53,1%